



## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2021/2022

### ADHÉSIONS ANNUELLES A LA M.J.C.

- Adhésion individuelle : 12,50 €
- Adhésion familiale : 17 €

L'adhésion est obligatoire. Elle se fait dès le 1<sup>er</sup> septembre de l'année et est valable jusqu'au 31 août de l'année suivante. Un règlement séparé de l'achat des prestations vous sera demandé. Une carte d'adhérent vous sera remise à votre demande.

### TARIFS :

	<u>Habitants de Bourges-Asnières</u>			<u>Habitants des communes extérieures</u>		
	<u>0 à 400</u>	<u>401 à 700</u>	<u>701 et +</u>	<u>0 à 400</u>	<u>401 à 700</u>	<u>701 et +</u>
<u>Quotient familial :</u>						
Journée complète avec repas :	4,85 € *	6,95 € *	9,75 €	6,20 € *	8,70 € *	11,40 €
Journée complète sans repas :	1,25 € *	3,35 € *	6,15 €	2,60 € *	5,10 € *	7,80 €
Demi-journée :	0,70 € *	2,25 € *	3,90 €	1,80 € *	3,60 € *	5,30 €
Demi-journée avec repas :	4,35 € *	5,90 € *	7,60 €	5,50 € *	7,30 € *	9,00 €
Repas :	3,60 €			3,60 €		
Aide aux devoirs / prise en charge aux écoles et goûter :	2,30 € *	2,50 € *	3,00 €	Pas de prise en charge		

Aide spécifique carte temps libre

\*: Prix après réduction de la carte temps libre de la Caisse D'Allocation Familiale du Cher.



Maison des Jeunes et de la Culture d'Asnières  
rue Pierre et Jane Boiteau - 18000 BOURGES  
Tél : 02 48 70 06 98  
[mjc.asnieres@outlook.fr](mailto:mjc.asnieres@outlook.fr)

## RÈGLES D'INSCRIPTION ET RÉSERVATIONS

Afin d'assurer l'accueil de vos enfants dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles suivantes :

- Toute présence fera l'objet d'une réservation préalable sur le portail famille, un lien de connexion vous sera remis lors de votre inscription.
- **Le règlement doit s'effectuer en fin de mois sur le portail famille. Aucun remboursement ne sera effectué**, sauf cas exceptionnel justifié (certificat médical).
- **La réservation des repas devra être faite au plus tard le lundi de la semaine précédente.**
- **Toute annulation de repas sera facturée** à la famille.
- Les parents peuvent venir récupérer les enfants à la MJC à partir de **17h\*\*** (sauf exceptions comme les sorties ou autres activités extérieures).

\*\* Si vous venez les chercher avant vous risquez de ne pas les trouver car la MJC a plusieurs sites d'animations.

### ACCUEIL DES ENFANTS :

VACANCES SCOLAIRES	MERCREDIS	AIDE AUX DEVOIRS Lundi, mardi, jeudi, vendredi
	Accueil Matin 7h45/9h30	Prise en charge aux 3 écoles (Prévert, Aragon, Maternelle)
	Repas (sur réservation)	
	Accueil après-midi	
	13h30/14h	
Jusqu'à 18h15		

# INFORMATIONS IMPORTANTES AUX PARENTS

Notre MJC souhaite développer le sens de l'autonomie des enfants en les rendant responsables de leurs temps de loisirs et de leurs choix en termes d'activités.

Les enfants construisent leurs projets de loisirs avec les animateurs en collaboration avec les partenaires locaux dans un esprit d'écocitoyenneté en relation avec l'environnement.

Notre projet éducatif met l'accent sur la participation des enfants et des familles en leur proposant d'être des acteurs plutôt que des consommateurs d'activités.

## **SANTÉ :**

Tous les problèmes allergiques et de santé en général ne peuvent pas être traités par les animateurs de l'Accueil de Loisirs.

Cependant, en cas de protocole médical et/ou ordonnance fournis par les familles, l'équipe d'animation pourra le(s) mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences.

## **TENUE :**

Les activités de l'Accueil de Loisirs sont variées, elles se déroulent à l'intérieur et à l'extérieur (peinture, sports, jardinage, découverte en forêt, etc...).

Merci de prévoir pour les enfants, une tenue adaptée aux conditions météorologiques et aux différents types d'activités (ou mettez systématiquement un vêtement de pluie, une casquette et une paire de baskets dans le sac de l'enfant).

Enfin, la MJC, soucieuse de la formation des personnels d'animation, possède une équipe d'animation qualifiée ou en cours de qualification, conforme à la réglementation.

**Séverine ZACARIAS**

**Directrice**

---

**En signant ce document « Règles de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et Accueil Périscolaire », vous vous engagez à en respecter les termes. L'équipe de la MJC vous en remercie par avance.**

Nom du responsable :  
Nom du (des) enfant(s) :

Merci de porter la mention manuscrite  
« Lu et approuvé »

Date :  
Signature :